



Mon frère ma doubler , il ne veux pas payer la facture

Par **mallyssia**, le 14/11/2007 à 14:50

bonjour ,

voila mon probleme :

j'ai contracté un téléphone portable avec forfait , en fin 2006 j'ai donner mon portable a mon frère il ma affirmer peut de temp après qu'il avait effectué le changement de propriétaire du portable devant ma mere donc le portable devais etre a son nom , or j'ai reçue un courrier d'un huissier me réclamant la somme de 2800 euro pour la société o.... j'ai donc apelé le huissier pour avoir plus ample information sur cette dette , il ma annoncer qu'il s'agissait du portable que j'ai contracté et donner a mon frere et que mon frere na pas fait de changement de nom donc il etait toujours a mon nom , mon frere na pas payer les factures de mars , avril et mai 2007 donc la société o.... a résillier la ligne et a facturé les mois restant de forfait (date d'anniversaire) ceci est dans le contrat . aujourd'hui mon frere ne veux pas payer cette facture je ne sais quoi faire , j'ai deux témoin qui peuve certifier que le portable je les donner a mon frere en 2006 c'est ma mere et mon pere , je ne sais pas si j'ai des recours possible , ayant de très gros problemes financier je ne peut onoré cette facture de mon frere pouvez vous s'il vous plait me conseiller ?

merci de m'avoir lu

mally